

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE ET DE PUBLICATION

Je soussigné, Philippe LAGARDE, Président de la Communauté de Communes de la Vallée de l’Homme,

Atteste, par la présente, que l’avis d’enquête publique portant sur l’élaboration du Plan Local d’Urbanisme intercommunal (PLUi) du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), des Périmètres Délimités des Abords (PDA) et l’abrogation des cartes communales et intercommunales a été affiché, du 18 octobre au 6 décembre 2019 inclus, sur toutes les communes de la Communauté de Communes de la Vallée de l’Homme.

Ainsi qu’au siège et sur le site internet de la Communauté de Communes de la Vallée de l’Homme.

Atteste également que l’avis d’enquête publique a été publié dans les journaux Sud-Ouest et l’Essor Sarladais les vendredis 18 octobre et 8 novembre 2019.

Fait aux Eyzies, le 10 décembre 2019,

Le Président

Philippe LAGARDE

Communauté de Communes  
de la Vallée de l’Homme 

Service Urbanisme - Communauté de Communes de la Vallée de l’Homme  
(siège social : 28 avenue de la Forge, 24620 Les Eyzies)

Mairie • 24580 Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac • Tél : 05.53.02.50.20 • [www.cc-valleedelhomme.fr](http://www.cc-valleedelhomme.fr) • [urbanisme@cc-vh.fr](mailto:urbanisme@cc-vh.fr)